

par les doses de mercure les plus élevées que puisse tolérer l'organisme. M. Sicard a constaté que, chez plusieurs malades tabétiques, la ponction lombaire pratiquée avant et après le traitement intensif par les injections mercurielles a montré la même lymphocytose méningée. Ainsi que nous l'avons fait observer précédemment, non seulement le traitement n'atténue pas les troubles nerveux, mais il peut souvent les aggraver (augmentation des douleurs et de l'incoordination dans le tabes). D'autre part, en ce qui concerne les résultats du traitement spécifique du tabes, il faut être très réservé dans les appréciations, car nombre de tabes ont une évolution bénigne spontanément ou s'amendent sous la seule influence d'une bonne hygiène générale.

Il est une complication de la syphilis qui peut se produire à toutes les périodes de la syphilis et qui exige une thérapeutique énergique, nous voulons parler du phagédénisme dont il a déjà été question à l'occasion du chancre. Ses causes sont encore inconnues; en effet, si l'on peut le plus souvent trouver comme cause prédisposante l'alcoolisme, le paludisme, la grossesse, le surmenage, la misère, la malpropreté, dans d'autres circonstances, les investigations les plus minutieuses ne permettent de le rattacher à aucune cause connue. Il est possible que, en outre des conditions de terrain, on puisse faire intervenir l'infection; le phagédénisme qui se développe non seulement sur les ulcérations syphilitiques, mais encore sur le chancre simple, les plaques cancéreuses, etc., serait le résultat d'inoculations microbiennes secondaires; mais c'est là une hypothèse qui, pour vraisemblable qu'elle soit, n'a pu cependant encore être contrôlée.

En présence d'un cas de phagédénisme, il faut d'abord *cesser les pansements irritants, supprimer toutes les causes de fatigue*, interdire les excès de tous genres, *donner des toniques* et une *alimentation substantielle* à ceux qui sont en état de misère physiologique, imposer le *repos au lit* dans certains cas, plus tard le changement d'air et de milieu.

Le traitement interne doit être institué immédiatement s'il ne l'était déjà, mais le mercure ne doit être administré qu'avec réserve, « car, en raison des troubles digestifs qu'il est susceptible de déterminer, en raison aussi de l'action générale qu'il exerce sur l'économie, il pourrait quelquefois devenir dangereux, alors surtout qu'on a affaire à un organisme affaibli, languissant, étiolé, sur la pente de la cachexie » (Fournier). L'iodure de potassium est le grand remède; il doit être administré à fortes doses d'emblée (de 4 à 6 grammes), doses qui seront plus tard surélevées au besoin. Quand l'iodure n'agit pas rapidement, on lui associe le mercure sous forme d'injections sous-cutanées. En ce qui concerne le traitement local, l'occlusion avec le taffetas de Vigo, l'application d'iodoforme en poudre ou en pommade au 10° ou au 20°, combinée avec l'emploi de la balnéation répétée (un grand bain quotidien d'une heure et demie) donnent les meilleurs résultats.

Il faut se garder de multiplier les interventions locales: les pansements les plus simples sont les meilleurs, et parfois le pansement avec de l'ouate hydrophile imbibée d'eau bouillie donne de meilleurs résultats que des topiques actifs. Le précepte de Ricord ne devra pas être oublié: « Étant donné un phagédénisme d'ordre quelconque, alors qu'on a tout fait et tout fait en vain, sans résultats heureux, le mieux est d'essayer de ne plus rien faire. »

IV. — Traitement de la syphilis infantile.

A l'étude du traitement de la syphilis infantile se rattache celle de la prophylaxie de la syphilis héréditaire.

Nous avons vu que le mariage ne pouvait être permis aux syphilitiques qu'après trois ans au moins d'un traitement régulier.

Toute femme enceinte dont la syphilis ne remonte pas à plus de quatre ou cinq ans doit être mercurialisée. Il en est de même de toute femme saine qui a été fécondée par un homme dont la syphilis est encore à la période active. Sans doute la procréation d'un enfant syphilitique n'est pas une règle absolue dans ce cas, car l'on a vu des hommes dont la syphilis n'est pas éteinte procréer des enfants exempts de toute tare spécifique; mais, dans le doute, on ne doit pas s'abstenir. On sait que l'iodure de potassium et le mercure passent facilement à travers le placenta et peuvent, par suite, exercer leur action sur l'organisme fœtal.

Pendant la grossesse, on doit tenir compte, dans l'administration du mercure, de l'état de la bouche (la gingivite étant particulièrement fréquente chez les femmes enceintes) et de celui des voies digestives; aussi les frictions ou les injections de préparations solubles (notamment de benzoate de soude, Gaucher) constituent-elles les procédés de choix pour la mercurialisation; cependant Fournier reste partisan de la méthode par ingestion qui n'est pas forcément dénonciatrice, comme les précédentes. On peut administrer le protoiodure ou bien le biiodure associé à l'iodure de potassium (Pinard):

Biiodure d'hydrargyre	10 centigrammes.
Iodure de potassium	10 grammes.
Eau distillée ou sirop simple	250 —
Eau de menthe	50 —

2 cuillerées à bouche pour la solution; 2 cuillerées à entremets seulement pour le sirop.

De petites doses de protoiodure suffisent en général (5 centigrammes par jour); ce traitement doit être poursuivi tout le temps de la grossesse avec des interruptions de 10 jours par mois.

Si la femme ignore que son mari est syphilitique, on dissimulera la nature du traitement en qualifiant les pilules mercurielles de pilules ferrugineuses, toniques.

Si la femme est albuminurique, on institue le régime lacté et le traitement mercurel, qu'il s'agisse de néphrite syphilitique ou de néphrite gravidique, distinction d'ailleurs difficile à établir et qui ne donne aucune indication spéciale pour le traitement. L'existence d'une grande quantité d'albumine dans l'urine est en faveur de l'origine syphilitique de la néphrite. L'administration du mercure exige certaines précautions; le degré de perméabilité rénale doit régler l'intensité du traitement. On doit commencer par les injections de benzoate de mercure à doses réduites (1/2 centigramme par jour, puis 1 centigramme). Le pronostic de la grossesse chez les syphilitiques albuminuriques présente une gravité particulière.

Lorsque l'enfant vient au monde, il peut avoir les apparences de la bonne santé, ou bien présenter déjà des signes de l'infection syphilitique.